

GAMME et TONALITÉ

GAMMES MAJEURES 1ere partie

1. Rappel de quelques définitions:

Une **échelle musicale** est une succession de notes, de hauteurs de son, de degrés, dans un ordre défini, en partant d'une note de base et se répétant d'octave en octave, potentiellement à l'infini.

Une **gamme** est la limitation à un(e) octave de l'échelle musicale.

Un **degré** désigne la place d'une note dans l'échelle musicale.

Le nombre de notes (degrés) des gammes varie:

- les plus habituelles comprennent 7 notes
- les gammes de 5 notes (pentatonnes) sont fréquentes dans différentes musiques: jazz, blues, musiques du monde...
- la gamme de 12 notes (chromatique ou dodécaphonique) comprend les 12 demi-tons.
- les gammes de 6 notes (hexatonnes) et 8 notes (octotonnes) etc...

Tonalité = Ton: Ensemble de hauteurs de sons, ou notes, organisé(e)s autour d'une **tonique**, ou note de base, et qui caractérise un morceau ou une mélodie.

Par exemple si on dit d'un morceau qu'il est en Sol Majeur = dans la tonalité de Sol Majeur = dans le ton de Sol Majeur, ce qui signifie qu'il a **Sol comme tonique** et qu'il est principalement constitué de **notes de la gamme de Sol Majeur**.

La tonalité représente le réservoir des notes utilisées dans un morceau, ce qui est plus abstrait que la gamme, car les hauteurs de sons ne sont pas disposées dans un ordre pré-établi, le compositeur(trice) ou celui ou celle qui improvise choisit comment agencer les notes de la gamme en mélodies, accords etc...

Modes: Le **mode** est la qualité ou couleur d'une gamme ou tonalité, il est défini par la succession précise des tons et demi-tons entre les différents degrés (notes) de cette gamme.

Le système musical grec comporte 7 modes différents, c'est-à-dire 7 différentes combinaisons de tons et demi-tons pour une gamme de 7 notes.

À partir de la fin du 16^e siècle, les modes furent essentiellement considérés en fonction de leur **première tierce** et furent répartis en deux grandes catégories :

les **modes majeurs**, dont la première tierce est majeure, et les **modes mineurs**, dont la première tierce est mineure. (Les modes font l'objet d'un chapitre à part entière qui leur est dédié).

2. Gammes et tonalités majeures:

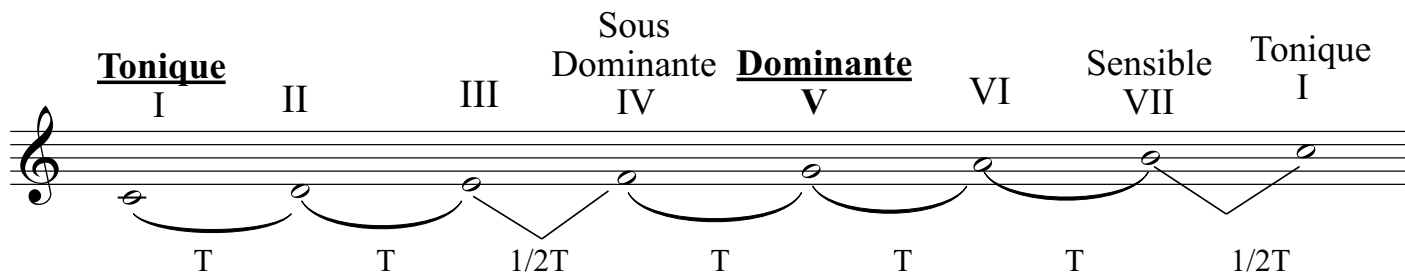
Le **mode majeur** de base utilisé dans la plus grande partie de la musique occidentale classique mais pas que, (le mode **ionien** dans les modes grecs, les autres étant le lydien et le mixolydien) est représenté par la gamme de **DO Majeur** (touches blanches du piano en partant du do) avec la succession:

Ton Ton 1/2ton Ton Ton Ton 1/2ton, c'est ce qui définit ce **mode majeur** précis.

Pour conserver cette succession de tons et de demi-tons, en partant d'une autre note que DO, et donc rester dans le même mode majeur, il faudra altérer certaines notes, c'est-à-dire les hausser ou les abaisser en rajoutant diezes ou bémols de façon à conserver cette succession précise de tons et demi-tons.

C'est ainsi qu'apparaissent les altérations dans toutes les autres gammes majeures (autres que Do Majeur).

note: Les degrés de la gamme sont indiqués par des chiffres romains et ont des noms spécifiques à leur fonction dans le système tonal.



2 **Hiérarchies et attraction des degrés faibles par les degrés forts:**
 une caractéristique importante du contexte tonal est l'existence d'une hiérarchie entre les degrés principalement dans le contexte harmonique, c'est à dire ce sont les accords correspondant à chaque degré qui ont une fonction.cf. "Harmonisation de la gamme Majeure".
 (cette hiérarchie n'existe pas dans le sytème modal)

a. Les degrés forts: (= degrés principaux) sont stables, et ils attirent les degrés faibles. Ils sont par ordre d'importance:

- la tonique : degré I
- la dominante: degré V
- la sous-dominante: degré IV

b. Les degrés faibles: (= degrés secondaires) sont instables, et tendent à se diriger vers un degré fort. L'attraction la plus forte est celle de la tonique sur la sensible = VIIème degré, le plus faible et le plus instable. Elle est au coeur de l'**attraction de l'accord du degré V vers l'accord du degré I, DOMINANTE - TONIQUE** qui est le fondement de la tonalité, nous en reparlerons.

3. Les autres gammes majeures, sur le même mode que DO mais partant d'une autre tonique.

Lorsqu'on transpose la gamme de Do Majeur à partir d'une autre tonique, on doit donc ajouter des altérations sur certains degrés afin de respecter la succession des tons et des 1/2 tons.

exemple: Gamme de Mi Majeur

Exercice: Ecrivez et JOUEZ les gammes suivantes, précisez les tons et demi tons entre les notes ainsi que les degrés comme sur l'exemple ci dessus)

Gamme de Sol Majeur

Gamme de La Majeur

Gamme de Fa Majeur

Gamme de Ré Majeur